

La Gazette d'Atena 78

N°43

Le bulletin
des adhérents



juin - août 2016



photo J.-P. Gulia

La Hulotte est une des 4 espèces présentes en Île-de-France, recensées par l'enquête nationale rapaces nocturnes nicheurs organisée par la LPO.

EDITO

Sommaire :

- p. 2 : Inauguration du partenariat avec RTE
- p. 6 : Revue de presse
- p. 7 : Fête de la Nature édition 2016
- p. 11 : Stefan et la Hulotte
- p. 12 : L'enquête nationale rapaces nocturnes
- p. 24 : Bilan 2016 de la reproduction de la Chevêche dans nos nichoirs

Quelle pagaille !

La belle saison a fini par prendre le dessus et les journées ensoleillées nous ont fait oublier toute l'eau du printemps... alors que celle-ci nous a considérablement compliqué les sorties de l'enquête rapaces nocturnes ainsi que celles de la Fête de la Nature !

Et la nature a beaucoup de mal à se remettre de ces aléas climatiques, nous le constatons avec inquiétude dans le bilan de reproduction de la Chevêche.

Espérons que les tout nouveaux nichoirs installés pour la Chevêche en partenariat avec RTE sur des pylônes électriques aideront à la prospérité de l'espèce !

La rédac'chef : Juliane Tillack





Rte
Réseau de transport d'électricité

ATENA 78-RTE

Un partenariat au service de la Chevêche
Inauguration officielle



Poste électrique de Méré 78490

Le mercredi 25 mai 2016, au poste électrique de Méré, dans le cadre des Journées de la Nature 2016, RTE a organisé une inauguration de notre partenariat en faveur de la Chevêche Chevêche, en présence du Président de NATUREPARIF, d'élus locaux, d'agriculteurs partenaires et de la presse. Plusieurs adhérents d'ATENA 78 étaient présents à ce rendez-vous et nous les en remercions.



Dominique Robert, Président d'ATENA 78, a disposé de 15 minutes pour présenter la situation de la Chevêche dans le contexte rural du Mantois-houdanais.

Durant des siècles, la Chevêche a profité d'une agriculture diversifiée de type polyculture-élevage, vivant de façon plutôt prospère au contact de l'homme, se logeant dans les cavités des vieux fruitiers, pommiers et poiriers, abondants autour des villages.

Une espèce mise en danger, par la perte de son habitat

Au tournant des années 60, la mise en place de la PAC et d'une agriculture intensive en Ile-de-France, a marginalisé l'élevage, fait disparaître les prairies et leurs mares... stimulé un remembrement qui a transformé le paysage rural, supprimé les vergers et les haies, agrandi les parcelles pour installer la « grande culture » céréalière.

Les cavités ont disparu de la plaine agricole et la Chevêche n'y trouve plus sa place.

Nos inventaires nocturnes, menés depuis plus de 15 ans, montrent que moins de 10% des Chevêches sont installées en pleine campagne, dans quelques vieux saules têtards par exemple.





Florent Rivoire, Directeur RTE du GMR Sud Ouest IdeF, avec qui ATENA 78 a signé la convention, explique comment les lignes Haute Tension peuvent être aussi des vecteurs de développement durable.

Bruno Milliène, Conseiller régional et nouveau Président de Natureparif, a rappelé le rôle de l'Agence régionale en matière de conservation de la biodiversité francilienne.

L'espèce se replie alors dans la « ceinture verte » des villages, à la périphérie du vieux centre, où se retrouvent jardins potagers, petits prés pâturés par des moutons ou des chevaux, une mosaïque de petits espaces cloisonnés par des haies... encore favorables.

60% des sites occupés par la Chevêche sont dans les villages ou leur périphérie.

Mais à son tour, la « ceinture verte des villages » est grignotée par l'urbanisation galopante, qui de plus en plus envahit l'espace agricole. Des lotissements s'érigent en bordure des champs cultivés... supprimé l'espace intermédiaire, disparue la zone tampon diversifiée et accueillante pour la faune... les thuyas et autres lauriers palmes remplacent les derniers vieux fruitiers, le gazon du dimanche prend le pas sur les petites friches colorées.

Une population fragmentée

L'habitat de la Chevêche se réduit et s'appauvrit.

*Nos inventaires, menés sur une grande surface (600km², 80 communes), font apparaître une population encore significative, une des meilleures d'Ile-de-France avec 246 sites de présence en 2015, mais **une répartition très hétérogène**, en « patchwork », avec des communes sans aucune Chevêche, voisinant avec des noyaux de population concentrés sur des « communes-sources », comme nous disons dans notre jargon.*

Comment déjà aider la Chevêche à se maintenir ? Nos posons pour cela des nichoirs (340 répartis sur 192 sites différents et 65 communes), **au plus près des sites de présence** révélés par nos inventaires, avec comme objectif de **stabiliser l'existant, d'éviter de perdre des couples nicheurs** lorsque ceux-ci perdent leur cavité, suite aux modifications de leur habitat. Mais cela ne suffit pas.

Comment aider les « communes-sources » à alimenter les « communes-puits » ?

Comment mettre en relation les noyaux de populations ?

La Chevêche a « un gros défaut » : elle a un tout petit périmètre de dispersion, en moyenne de 5 à 6km. C'est un handicap ! Car les noyaux de population peuvent se confiner et vivre en autarcie, avec de possibles risques de consanguinité.

**Comment connecter les noyaux de population ?
Comment favoriser la dispersion des jeunes ?**

**En offrant des cavités-relais,
là où il n'y en a plus.**

Une « sacrée alliée » de l'agriculture !



JPaul Gulia©Atena78

Des liens entre les villages

RTE

**Des fils tissés dans la plaine
pour faciliter la dispersion des jeunes Chevêches**

**Des nichoirs-relais
sur les pylônes**

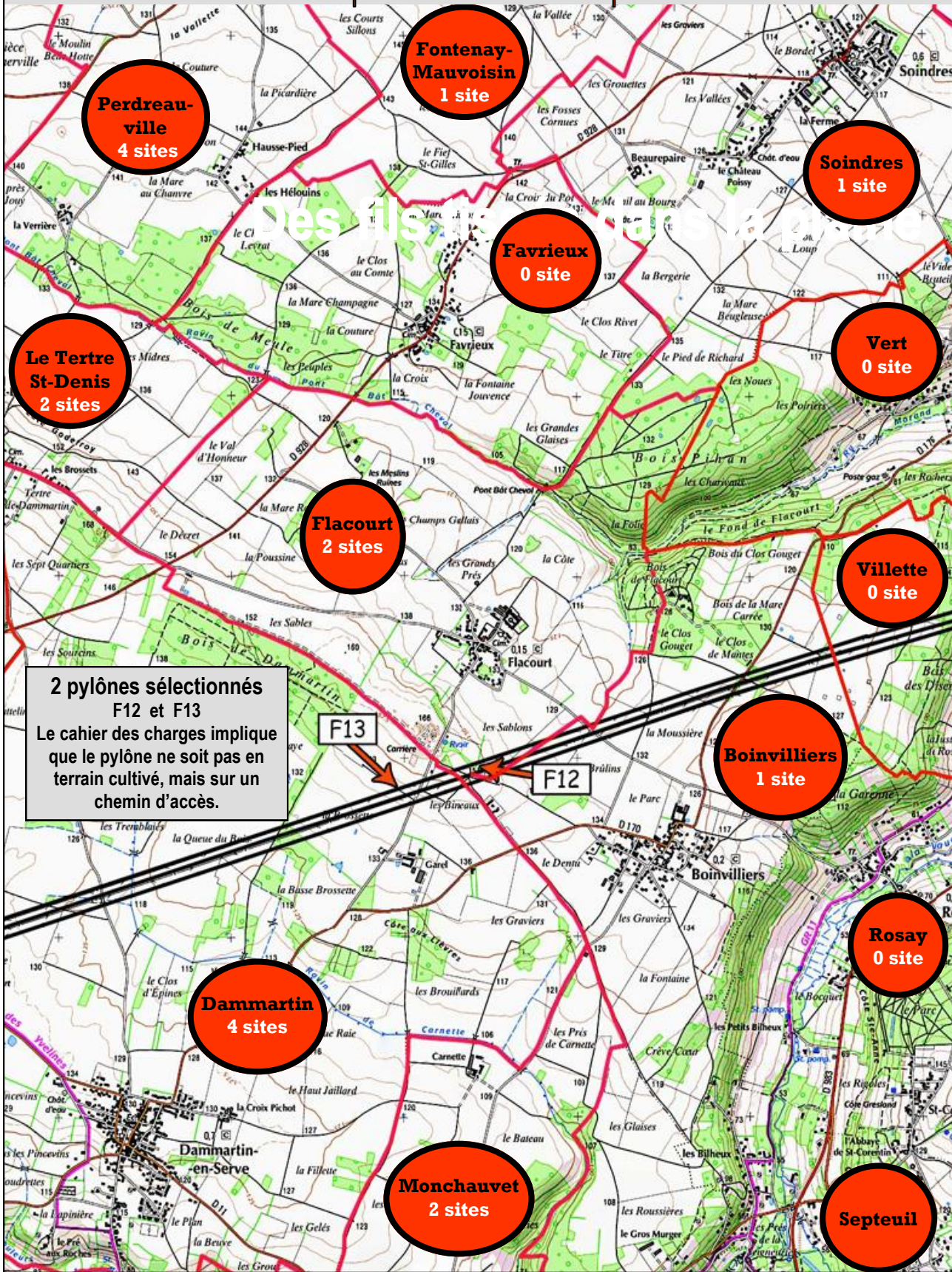
**pour désenclaver les noyaux
collés aux villages**

**pour rétablir des
continuités écologiques**



Exemple : Lignes 400 Kvolts traversant l'arrière pays mantois

RTE Sites de présence de la Chevêche par commune



MÉRÉ

Les chouettes nichent sur les pylônes électriques



Méré, le 25 mai. Jean-Louis Muscagorry (à g.), délégué régional de Réseau de transport d'électricité (RTE) Ile-de-France et Dominique Robert, président de l'association Atena 78 devant le nichoir posé sur un pylône pour les chouettes chevêche. (LP/LML)

ELLE EST PETITE, pas plus de 22 cm de haut, pèse tout juste 170 g. C'est une prédatrice de haut vol mais cela ne l'empêche pas d'être classée comme « espèce en difficulté ». Heureusement pour elle, la chouette chevêche a ses défenseurs, et pas forcément là où on les attend.

L'association Atena 78 (association Terroir et nature des Yvelines), qui se bat depuis vingt ans pour protéger ce rapace, vient de trouver un allié pour le moins original en Réseau de transport d'électricité (RTE). Ce dernier a proposé de laisser à disposition 20 pylônes afin que l'association y installe des nichoirs de sa fabrication, à Méré, mais également à Flacourt, Bréval, Longnes, Jumeauville, Boinville-en-Mantois, Mézières,

Neauphlette et Marcq. « On ne peut pas être gestionnaire d'un réseau qui traverse des espaces naturels sans être préoccupé par la biodiversité, explique Jean-Louis Muscagorry, directeur régional de RTE. On espère maintenant voir ces chouettes occuper ces nichoirs au plus vite. »

100 à 150 naissances par an

Un animal qui se « porte bien grâce à notre action », selon Dominique Robert, président d'Atena 78, mais dont les effectifs restent « petits et très fragiles. » « La chouette chevêche a besoin d'un milieu ouvert, elle ne vit pas en forêt, poursuit le président. Elle aime se nicher en bordure des villages mais l'extension des lotissements les repousse de plus en plus.

Elle aime aussi les fermes isolées mais il y en a de moins en moins. Ces nichoirs vont permettre une meilleure dispersion et un désenclavement des noyaux de population. » Le tout grâce à un dispositif qui ne « pose aucun problème de sécurité », souligne Florent Rivoire, directeur de RTE 78, dont les équipes ont assuré la pose des nids et en suivront la maintenance.

Atena 78 a recensé 60 couples nicheurs en 2015, se partageant 340 nichoirs répartis sur 80 communes du nord-ouest du département. 100 à 150 jeunes rapaces naissent chaque année. « On est un peu le bastion de l'espèce en Ile-de-France », se réjouit Dominique Robert.

LAURENT MANSART

Revue de presse

« Toutes les Nouvelles de Rambouillet », 1er juin 2016

ENVIRONNEMENT. Quand les installations électriques profitent à la biodiversité

RTE (Réseau de transport d'électricité) et l'association Terroir et Nature en Yvelines (Atena 78) ont signé un partenariat pour œuvrer ensemble à la préservation de la chouette chevêche, une espèce protégée. Explications.

La chouette chevêche est une espèce protégée. Depuis plus de vingt ans, l'association Atena 78, basée à Houdan, travaille à sa préservation. « Depuis les années 60-70, cette espèce souffre d'une dégradation sévère de son habitat. La chouette chevêche ne fait pas de nid, elle s'installe dans les cavités : les trous des vieux arbres fruitiers ou dans des murs ou sous les toits de fermes isolées. Mais avec le changement dans l'orientation des politiques agricoles, l'Ile-de-France a été dédiée aux grandes cultures et il n'existe quasiment plus de petites parcelles avec des vergers et des haies. De plus, l'urbanisation grandissante fait que dans cette région les nouveaux lotissements grignotent les ceintures vertes des villages. Résultat, les chouettes ne trouvent plus où se loger », souligne Dominique Robert, le président d'Atena 78.

Aide à la biodiversité

Depuis des années, avec les autres membres la structure, ils fabriquent des nichoirs pour ces petits rapaces bien utiles aux agriculteurs puisqu'ils se nourrissent principalement de



De gauche à droite : Jean-Louis Muscagorry, délégué régional RTE Ile-de-France, Dominique Robert, président d'Atena 78 et Florent Rivoire, directeur du groupe maintenance réseaux Sud-Ouest RTE devant le nichoir installé à Méré.

rongeurs qui peuvent faire de sérieux dégâts dans les cultures. « Nous travaillons avec eux mais également avec les centres équestres et les particuliers pour installer ces abris, leurs lieux de reproduction », poursuit Dominique Robert. En vingt

ans, près de 340 nichoirs ont été installés dans 80 communes situées dans le quart nord-ouest du département que couvre l'association.

Avec RTE (Réseau de transport d'électricité), Atena 78 a trouvé

un nouveau partenaire de poids. La semaine dernière, un nichoir a été installé sur le poste électrique de Méré. « Ce qui va beaucoup aider à la biodiversité car les noyaux de population de chouettes chevêches que nous avons actuellement vivent de



La chouette chevêche, espèce protégée, se nourrit principalement de rongeurs.

façon concentrée. Les lignes RTE servent de liens entre les villages et cela permettra de favoriser les migrations, sans oublier que la dispersion des jeunes chouettes sera favorisée ce qui limitera la consanguinité. La continuité écologique sera ainsi rétablie. », se réjouit le président d'Atena 78.

20 nichoirs prévus dans les Yvelines

L'inauguration du nichoir de Méré est le premier sur un total de vingt qui seront installés progressivement sur les ouvrages du réseau RTE dans d'autres communes yvelinoises et en Eure-et-Loir.

« En France, nous avons plus de 10 000 km de lignes électriques dont 90% se trouvent dans les espaces naturels. Nous sommes les gestionnaires de ce réseau mais cela ne signifie pas que nous ne sommes pas préoccupés par la biodiversité, bien au contraire », souligne Jean-Louis Muscagorry, délégué régional RTE Ile-de-France.

L'entreprise a dépensé 105 millions d'euros l'an dernier pour mener ce même type de partenariat partout dans l'Hexagone avec différents acteurs locaux œuvrant pour la préservation de l'environnement.

« Nos pylônes et nos couloirs de ligne sont propices également à la préservation de la flore. La preuve, en Ile-de-France, avec le Muséum d'histoire naturelle, nous avons entamé un inventaire et quelque 700 espèces ont été repérées sous les lignes électriques franciliennes dont près de 150 variétés classées comme rares », conclut Jean-Louis Muscagorry démontrant ainsi l'implication de son entreprise et son rôle à jouer dans la préservation de l'environnement.

Marie Vermeersch





Fête de la nature 2016

Dammartin-en-Serve

Samedi 28 mai

Par Jacques Liben

Photos D. Robert et J.-L. Vandevelde



natureparif

Agence régionale pour
la nature et la biodiversité

îledeFrance

Rapaces diurnes nicheurs en Île-de-France

Annoncée à grand renforts de panneaux placés sur les différents axes routiers environnants, notre « Fête de la Nature » a eu lieu le samedi 28 mai 2016 à la Salle des Fêtes de Dammartin-en-Serve.

Le choix de la commune n'est pas le fruit du hasard : cette fête nous donnait en effet l'occasion de clore avec brio le travail de coopération mené tout au long de l'année avec l'Ecole publique **Georges Bruhat**, sur le thème à la fois des *Hirondelles* (avec la classe de CE1-CE2), et celui des **rapaces diurnes et nocturnes** (avec les deux classes de CM1 et CM2).

Voir Gazette d'ATENA 78 n°41, février-mars 2016

<http://www.terroir-nature78.org/lagazettez/la-gazette-d-atena78-n-41-fvrier-mars-2016.pdf>

Après une matinée consacrée à la restitution du travail réalisé en classe auprès des parents d'élèves, nous avons accueilli le public l'après-midi sur le thème des **rapaces diurnes nicheurs** en Île-de-France.



Atelier de préparation des panneaux routiers installés à l'entrée d'une quinzaine de communes environnantes.



Durant toute la matinée, les élèves des trois classes concernées (du CE1 au CM2), ont présenté leurs travaux de l'année à la centaine de parents venue les écouter.

La Directrice a d'abord rappelé le projet mené en classe en partenariat avec ATENA 78.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de Mme Bailly se sont ensuite succédés sur l'estrade, pour présenter un diaporama très complet sur les rapaces diurnes et nocturnes d'Île-de-France, reprenant toutes les caractéristiques morphologiques, d'habitat, de mode de chasse et régime alimentaire des espèces les plus importantes vivant dans notre région.

Les élèves de la classe de CE2-CM1 de Mme Périllaud, semblent avoir eu un faible pour la petite Chevêche d'Athéna, à laquelle ils ont consacré plusieurs panneaux. C'est sous cette forme qu'ils ont choisi de rendre compte de leur travail et les panneaux ont pu être admirés ensuite par les visiteurs tout au long de la journée.

Quant aux élèves de CE1-CE2, de la classe de Mme Le Paih Robert, ils ont présenté les espèces d'Hirondelles qui vivent dans nos villages, et rapporté leurs activités de fabrication en classe des nids qui ont été ensuite installés au sein de l'école.

Une aisance magnifique et très touchante de la part de tous ces élèves prenant la parole chacun leur tour devant l'assemblée des parents.



Pour conclure en beauté la matinée, nous avons installé un groupe de nids à **Hirondelle de fenêtre** de notre fabrication, sous la toiture de la Salle des Fêtes de Dammartin, pour renforcer un début d'installation spontanée de l'espèce à cet endroit.



Rapaces diurnes nicheurs en Île-de-France



Préparation de l'accueil du public à partir de 14h.

Notre Fête de la Nature s'est poursuivie l'après-midi avec l'accueil du public autour du thème des rapaces diurnes nicheurs dans la région.





Dominique Robert, Président d'ATENA 78, ouvre le bal avec un brillant exposé sur les différentes espèces présentes en Île-de-France.

Buse variable,
Bondrée apivore,
Epervier d'Europe,
Faucon crécerelle,
Faucon hobereau,
Busard St-Martin,

ont été au rendez-vous de cette présentation en salle,

destinée à préparer les sorties de terrain.

Le Faucon crécerelle Reproduction

maturité sexuelle 1 ou 2 ans

Ponte	couvaison	croissance	envol
20 avril	30 jours	35 jours	fin juin
4-5 oeufs	Ne fabrique pas de nid		3-4 jeunes

Cavité dans bâtiment **Ancien nid corvidés**

Après quoi en effet, les participants ont été invités à se partager en **5 groupes d'une dizaine de personnes** pour partir à leur découverte sur le territoire communal.

Malheureusement, les conditions météo déplorables et l'orage violent du jour, n'ont pas mis beaucoup de rapaces dehors. Malgré tout, les courageux qui ont bravé les chemins détrempés ont eu l'occasion de voir 4 espèces différentes au bout de leurs jumelles.



En conclusion, même si les conditions météorologiques peu porteuses ont pu décourager quelques visiteurs potentiels, la journée fût un succès de (bio !)diversité et de convivialité entre les enseignants de l'école **Georges Bruhat** de Dammartin, les élèves ainsi que leurs parents, les adhérents d'ATENA 78 et le public venu à notre rencontre pour cette Fête de la Nature 2016.

Recueil d'une jeune Hulotte

MATTI Stefan, 12 ans

Dimanche 5 juin 2016

Ce matin nous avons trouvé un poussin Chouette hulotte. Ne sachant quoi faire, nous avons attendu dans l'espoir qu'il s'envole. Mais trois heures plus tard il était toujours là.

Nous avons alors appelé l'association ATENA 78, qui nous a prêté, pour la faire survivre, une étroite cage fermée par un grillage percé d'un trou pour la nourrir. Nous l'avons mis dans cette cage, assez facilement, à l'aide d'un filet. La nourrir est une autre affaire, car il faut lui donner des poussins et des souris décongelés, que l'on découpe en morceaux. Il faut ensuite les lui tendre à l'aide d'une pince à épiler.



Dans le jardin de Stefan, bébé Hulotte en plein jour se tient bien en vue durant des heures, une situation inhabituelle.



La boîte offre déjà un abri vis à vis de la pluie et un perchoir en façade permet aux adultes de venir la nuit nourrir leur petit, qui généralement n'est pas abandonné.

Lundi 6 juin 2016

Nous constatons que les parents ne sont pas venus pendant la nuit pour le nourrir. Je suis ensuite allé au collège. Le soir en rentrant, nous le nourrissons puis nous allons nous coucher.

Mercredi 8 juin 2016

Les parents ne sont toujours pas venus. Nous appelons l'espace Rambouillet pour leur confier cette chouette. Le Rendez-vous est pris : nous l'amènerons samedi.

Jeudi 9 juin et vendredi 10 juin 2016

Vous attendons impatiemment samedi car nous commençons à manquer de souris et de poussins.



La découpe dans le grillage en plastique permet de transmettre les proies.

Samedi 11 juin 2016

C'est le jour J, nous n'avons plus de nourriture pour elle et nous l'aménonons au Centre de soins de l'Espace Rambouillet.

Là, un soigneur nous montre que la chouette est presque volante et pourrait bientôt être relâchée.

Nous laissons là notre pensionnaire, la sachant entre de bonnes mains.



La boîte a été placée en hauteur, à l'abri des prédateurs terrestres.

Stefan a constaté que les proies laissées à l'extérieur, sur le perchoir, n'étaient pas mangées la nuit... les adultes avaient peut-être été accidentés... la tentative de laisser le poussin sur place à la charge de ses parents a échoué... et le Centre de soin s'impose.

Enquête nationale

RAPACES NOCTURNES NICHEURS

Déclinaison locale 78

par Jean Guilbaud et Juliane Tillack

Introduction

En 2016, ATENA 78 a de nouveau participé à l'enquête nationale **rapaces nocturnes nicheurs**, coordonnée par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Cette enquête, prévue de 2015 à 2017, vise à recenser la distribution et l'abondance des 9 espèces de rapaces nocturnes nicheurs en France métropolitaine. Elle fonctionne avec la contribution de nombreuses associations locales qui appliquent sur le terrain un protocole défini nationalement.

En 2015, nous étions 17 adhérents à participer à l'enquête, sur le carré central de la carte IGN 2114 Est, et fort de cet enthousiasme, nous nous sommes engagés pour 2016 sur **deux cartes supplémentaires**, situées sur le secteur d'activité d'ATENA 78 ou à proximité immédiate.

En 2016, 16 adhérents ont pris part à l'enquête, se répartissant en 2 équipes indépendantes sur chacune des 2 cartes : une équipe de 5 adhérents sur le carré central de la carte IGN 2113 Ouest (centré sur la commune de Port-Villez), une équipe de 10 adhérents sur le carré central de la carte IGN 2214 Ouest (centré sur la commune de Beynes).

Merci à tous les adhérents qui ont participé : René Bastien, Catherine Cayaux, Marie-Christine Constant, Hugues Coudart, Arnel Desille, Antonin Garnier, Jean Guilbaud, Jacques Liben, Manon Maupomé, Nicolas Maupomé, Jeanne Pitrou, Dominique Robert, Juliane Tillack, Karine Van Der Woerd, Jean-Luc Vandevelde, Jean-Claude Vesco



Le premier passage (15 février-15 mars) a permis une première localisation les couples de Hibou Moyen-duc par l'écoute nocturne. Afin de préparer le 2ème passage (15 mai-15 juin), **l'équipe procède au repérage de jour des nids de corvidés susceptibles d'accueillir les couples nicheurs**, dont la preuve de la reproduction sera alors fournie par l'écoute des cris des juvéniles.



Rappel de la méthode

Vingt cinq points d'écoute.

La méthode appliquée sur les deux carrés est celle définie par le protocole national. Il s'agit de diviser le carré de 5kmx5 km en 25 petits carrés d'1km² chacun et de placer un point d'écoute au centre de celui-ci.

Dans la mesure du possible, chaque point d'écoute doit être accessible en voiture, afin de passer rapidement d'un point à un autre et réaliser en une seule soirée, l'inventaire de la moitié du carré.

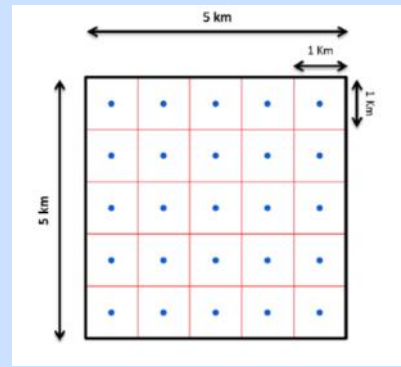


schéma d'un carré de 25km² avec son quadrillage en 25 carrés d'un km² et leur point d'écoute (points bleus) au centre.

Une bande sonore nationale

Pour les régions où le Hibou grand-duc est absent (ce qui est le cas en Ile-de-France), le protocole national fournit une bande sonore où sont enregistrés les chants de chacune **des 4 espèces nicheuses**, la Chevêche d'Athéna, le Hibou Moyen-duc, l'Effraie des clochers, la Chouette hulotte, et celui d'un **visiteur d'été**, le Hibou petit-duc, afin de tester sa présence éventuelle.



Chevêche d'Athéna

Jean Guilbaud©Atena78



Hibou moyen-duc
juvénile

JL Vandeveldé©Atena78



Effraie des clochers

JP Gulia©Atena78



Chouette hulotte
juvénile

S. Matti©Atena78

La bande sonore commence et se termine par une plage de deux minutes de silence et les chants successifs des espèces classés de la plus petite (la Chevêche) à la plus grande (la Hulotte), sont eux-mêmes entrecoupés de silences. La méthode cumule ainsi l'écoute des chants spontanés à ceux provoqués par le magnétophone. Elle est reproduite sur chaque point d'écoute de la même manière.

Une fiche nationale standardisée

Pendant l'écoute silencieuse et la repasse, les enquêteurs notent tout ce qu'ils entendent sur un tableau et reportent sur **la carte du carré** la localisation précises des chants ou cris entendus.

Premier passage.

Un 1er passage est prévu **en fin d'hiver**, entre le 15 février et le 15 mars. Il vise à recenser les 4 espèces sédentaires nicheuses en Ile-de-France (la Chevêche, le Hibou moyen duc, l'Effraie et la Hulotte).

Deuxième passage.

Un 2ème passage sur les mêmes points d'écoute est prévu **en fin de printemps**, entre le 15 mai et le 15 juin. Il vise à confirmer la présence des trois espèces qui n'ont pas encore terminé leur reproduction à cette époque (la Chevêche, le Moyen-duc et l'Effraie) et à rechercher la présence éventuelle d'un visiteur d'été, le Hibou petit-duc (absent jusqu'ici de notre secteur).

Présentation des résultats

Représentation des données sur la carte.

- **Un Mâle est représenté par un point rouge.** Il y a autant de points rouges sur la carte que de mâles chanteurs entendus par l'ensemble des groupes.
- **Une Femelle est représentée par un point bleu.** Il y a autant de points bleus figurant sur la carte que de femelles entendues par l'ensemble des groupes.
- **Un Individu est représenté par un point jaune orangé.** Il s'agit d'un oiseau dont on ne peut donner le sexe d'après le cri entendu, principalement chez l'Effraie et la Chevêche. Il y a autant de points jaunes sur la carte que d'individus entendus par l'ensemble des groupes.

Représentation des données groupe par groupe :

Le même point d'écoute a fait l'objet de plusieurs passages en fonction du nombre d'équipes (2 groupes sur le carré Port-Villez et 5 groupes sur le carré Beynes). Pour faciliter l'interprétation des données, chaque groupe se voit attribuer **sa couleur de flèches** en direction des points.

Analyse des résultats et critères retenus.

Compte tenu du passage de plusieurs équipes sur chaque carré, il est nécessaire d'analyser les résultats cumulés pour éliminer les doublons : le même individu pouvant être compté plusieurs fois par les équipes différentes. Cette analyse a été effectuée pour chacune des espèces contactées selon les critères suivants :

Mâles chanteurs et femelles

Lorsque plusieurs groupes n'ont entendu qu'un seul mâle chanteur **à la fois** dans un même lieu, pour éviter de compter 2 fois le même mâle, tous les points rouges (mâle) sont considérés comme représentant le même individu, et donc **un seul mâle est comptabilisé**.

Lorsqu'un groupe a entendu **simultanément** 2 mâles chanteurs dans un même lieu (d'après la couleur des flèches), ces deux individus sont alors pris en compte comme deux mâles chanteurs différents **et sont comptabilisés 2 mâles**.

Couple possible, concerne essentiellement la Hulotte

Lorsque que dans un bois (ou portion de forêt), des points bleus et des points rouges **entendus séparément** (par les différents groupes) se retrouvent côte à côte, on conclut à la présence d'un couple possible.

Couple probable

Lorsqu'un même groupe d'observateurs signale **la présence simultanée** d'un mâle chanteur et d'une femelle (cri) **à proximité l'un de l'autre**, on conclut à la présence d'un couple probable.

La présence de ce couple probable peut être confirmée par les résultats d'un autre groupe (écoute simultanée des 2 individus), mais il n'est comptabilisé qu'une seule fois.

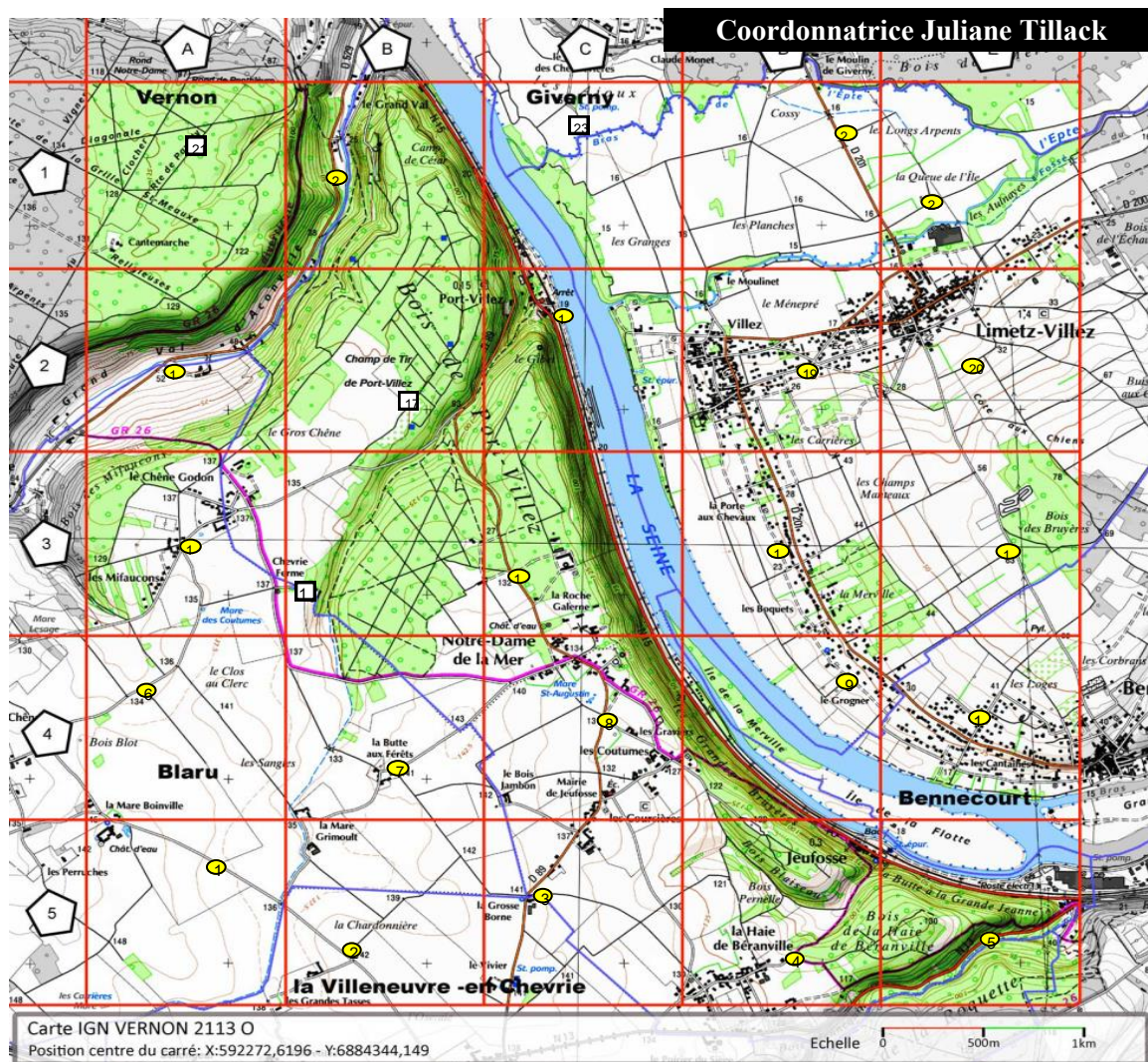
Couple certain

Pour arriver à cette conclusion, des preuves de reproduction sont indispensables, telles que :

- femelle qui couve, observée de jour à la longue vue sur un nid de Corvidés,
- jeunes entendus lors des comportements de quémante,
- Œufs ou jeunes découverts en nichoirs,
- jeunes non volants ou mal volants trouvés au sol.



Le carré de Port-Villez



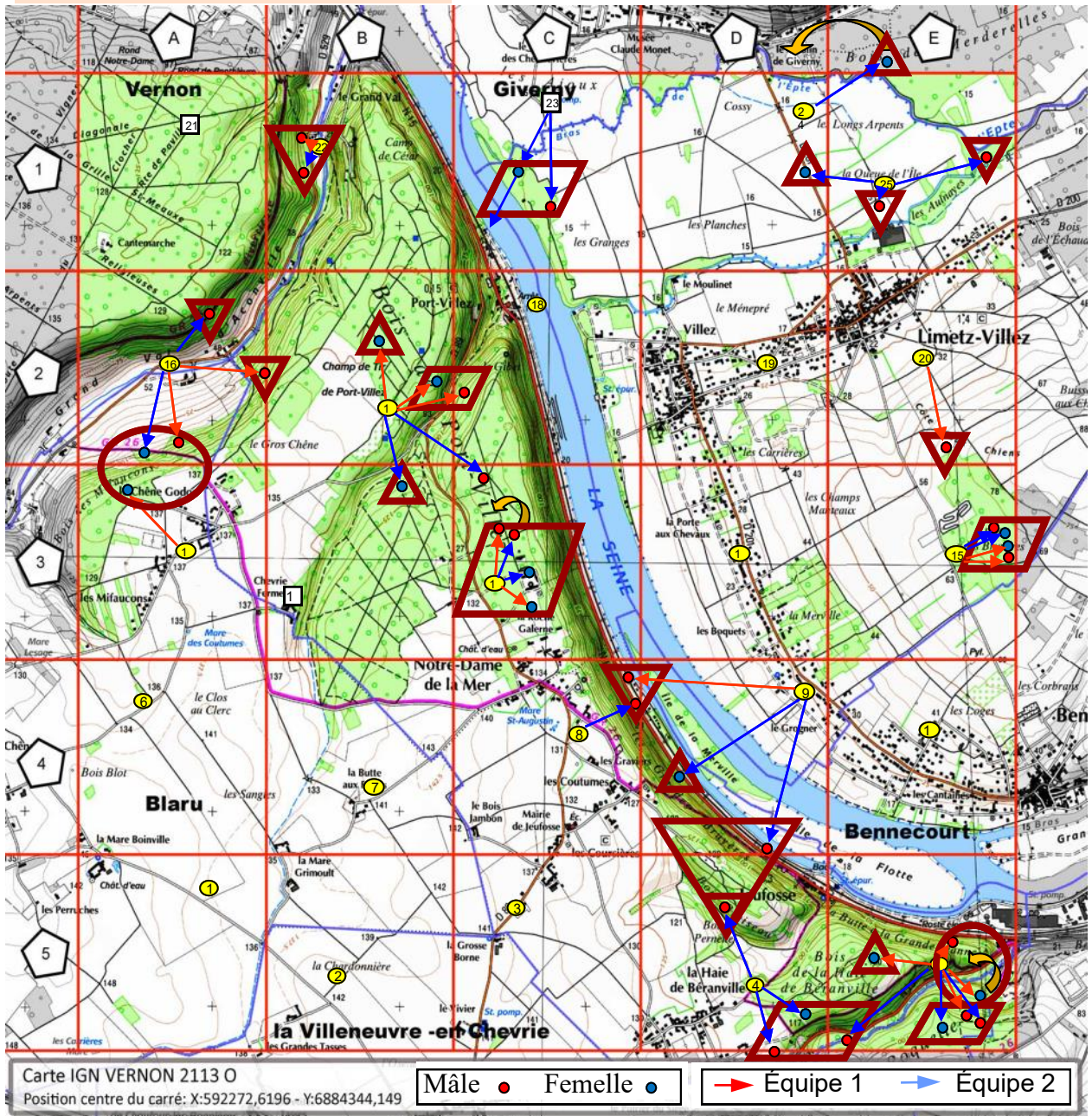
Le carré central de la carte IGN 2113 Ouest (Vernon) se situe au nord-ouest du département des Yvelines, sur un territoire rural faiblement urbanisé, marqué par l'agriculture intensive, avec une surface forestière importante couvrant environ 30% du carré. La vallée de la Seine serpente sensiblement dans la diagonale du carré, coupant celui-ci en deux parties.

Au nord-est, dans la courbe concave de la Seine (rive droite), les terrains agricoles et quelques petits boisements se succèdent à flanc de coteau, montant en pente douce depuis le fond de vallée (9m) jusqu'à 105m. La principale commune située entièrement dans le carré, Limetz-Villez, reste modeste avec seulement 2000 habitants. Le vieux bourg et les zones en périphérie de village demeurent favorables aux rapaces nocturnes. Les zones d'habitation à caractère pavillonnaire reliant Limetz-Villez et Bennecourt sont par contre nettement moins accueillantes.

Au sud-ouest, dans la courbe convexe (rive gauche), la Seine butte sur la colline escarpée dominant la vallée d'une centaine de mètres. Toute la courbe est boisée, se poursuivant par le bois de Port-Villez puis la forêt de Vernon, domaine de la Chouette hulotte. Le plateau agricole, de Jeufosse et Blaru (entre 100 et 140m d'altitude), offre un territoire favorable à l'Effraie et la Chevêche, du fait d'une urbanisation encore diffuse, composés d'une multitude de petits hameaux possédant encore un vieux bâti rural et des restes de vergers.



Bilan Chouette hulotte



1 mâle chanteur
 1 femelle
 1 couple possible
 1 couple probable

La Hulotte a fait l'objet d'un inventaire **uniquement durant la première période** (15 février au 15 mars) suivant le protocole national : **40 contacts cumulés** ont été enregistrés au cours des **2 passages** sur l'ensemble du carré.

A noter que ces 40 contacts ne prennent en compte **le même individu qu'une seule fois**, sans compter les déplacements (point bis) ou le doublon à partir du carré voisin, il s'agit donc de 40 individus-cumulés.

CHOUETTE HULOTTE				
Evaluation de la population présente sur le carré				
Mâles chanteurs	Femelles	Couples possibles	Couples probables	Couple certain
8	5	2	6	0
Nombre total 29 individus, répartis sur 21 sites				

Cet inventaire a permis de localiser **21 sites de présence différents**, occupés par l'espèce.

(suite p. 20)



Bilan Chevêche d'Athéna



▼ 1 mâle chanteur
 ○ 1 individu
 ◻ 1 couple probable

Durant la **première période** (15 février-15 mars), la Chevêche d'Athéna a été recensée en suivant le protocole national : **43 contacts cumulés** ont été enregistrés au cours des 2 passages sur le carré. Ces 43 contacts ne prennent en compte le même individu qu'une seule fois, sans compter les déplacements (point bis) ou le doublon à partir du carré voisin.

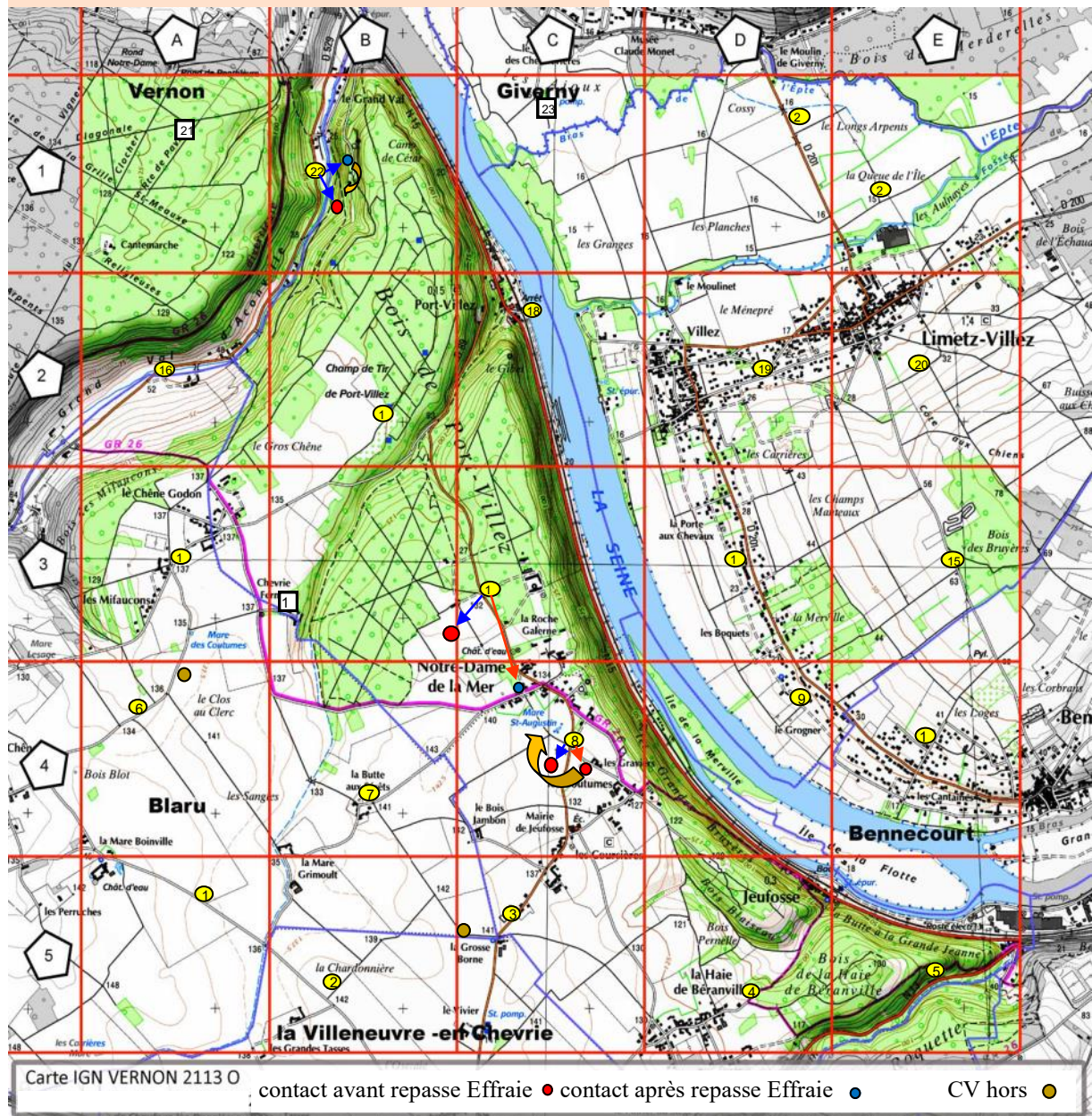
Elle a fait l'objet d'un 2ème inventaire durant la **2^{ème} période** (15 mai-15 juin), mais sans repasse spécifique Chevêche, considérant qu'à cette période les couples ont des poussins à nourrir et que l'heure n'est plus à la défense du territoire. Seuls les chants et cris spontanés, ou en réponse à la repasse Petit-Duc, ont donc été enregistrés : ils ont donné lieu à **3 contacts, mais sur des sites déjà connus**, donc ce 2^{ème} passage n'a rien apporté de plus par rapport au premier.

CHEVÊCHE D'ATHENA		
Evaluation de la population présente sur le carré		
Mâles chanteurs 16	Individus (cris) 3	Couples probables 2
Nombre total 23 individus, répartis sur 21 sites		

Cet inventaire a permis de localiser **21 sites de présence différents**, occupés par l'espèce. (suite p. 20)



Bilan Effraie des clochers



L'Effraie des clochers a fait l'objet d'un inventaire durant la **première période** (15 février-15 mars) suivant le protocole national : **8 contacts cumulés** ont été enregistrés au cours des 2 passages sur le carré.

Elle a fait l'objet d'un 2ème inventaire durant la **2ème période** (15 mai-15 juin), sur chacun des 25 points du carré, mais sans repasse spécifique Efraie, pour les mêmes raisons déjà expliquées pour la Chevêche.

Les 8 contacts **sonores et visuels** correspondent tous à **des oiseaux en chasse**. A la différence des autres espèces, la présence de l'Effraie n'a pas été détectée à partir **du poste de chant d'un mâle**, et donc le lieu de contact ne renseigne pas directement sur un éventuel lieu de reproduction.

Par ailleurs, le cri particulier de l'Effraie ne permet pas de distinguer le mâle de la femelle, et jamais aucun couple durant cette période ne peut être mis en évidence.

Enfin, le grand rayon de chasse peut aisément amener à compter le même individu 2 fois sur le même carré ou même d'un carré à l'autre, au cours de la patrouille de chasse, donc nous concluons avec prudence à **6 individus** différents contactés sur le carré.



Bilan Hibou Moyen-duc



Le Hibou Moyen-duc a fait l'objet d'un inventaire durant la première période (15 février-15 mars) suivant le protocole national : **4 contacts cumulés** ont été enregistrés au cours des 2 passages sur le carré.

Il a fait l'objet d'un 2^{ème} inventaire durant la 2^{ème} période (15 mai-15 juin), mais sans repasse spécifique Hibou moyen-duc, pour les mêmes raisons déjà expliquées pour la Chevêche. L'attention a été particulièrement portée vers l'écoute des cris des jeunes. Aucune preuve de reproduction n'a pu être relevée par l'écoute début juin du cri des jeunes qui s'entend de loin, même près du nid localisé en mars avec présence conjointe du mâle et de la femelle. Il est vraisemblable que les mauvaises conditions climatiques ont compromis la réussite des nichées.

Hibou Moyen-duc Evaluation de la population présente sur le carré		
Mâles chanteurs : 2	Couple probable : 1	Couples certains : 0
Nombre total d'individus = 4, répartis sur 3 sites		



Bilan Chouette hulotte (suite de la p. 16)

Il est à noter qu'en raison de difficultés d'accès, nous n'avons pas effectué d'écoute au point 21, situé en plein massif forestier. Il pourrait donc y avoir un ou deux sites de présence supplémentaires sur l'ensemble du carré de Port-Villez.

Les résultats obtenus : 29 individus répartis sur 21 sites, indiquent une présence certaine de la Chouette hulotte, **mais moins importante que nous l'attendions** :

- au vu de la surface boisée (environ 1/3 du carré) **et surtout du massif d'un seul tenant au Nord-ouest de carré** (forêt de Vernon et Bois de Port Villez).

- au vu des résultats comparés recueillis en 2015 sur le carré de la carte IGN 2114^E, à savoir : 52 à 57 individus établis sur 26 sites, sur **une surface boisée deux fois plus petite, mais répartie en une multitude de boqueteaux**.

La Chouette hulotte, *espèce forestière par excellence*, n'est pas si exigeante que ça en ce qui concerne la densité des boisements : quelques petits bois peuvent suffire à son bonheur pour se reproduire, pourvu qu'elle puisse récupérer et squatter un ancien nid de Corneille noire en particulier (comme le montre sa présence dans les petits boisements en rive droite de Seine).

En conclusion, nous formulons l'hypothèse que la Hulotte peut se retrouver en plus grande densité dans une multitude d'espaces boisés de faible importance, plutôt que dans un grand massif forestier d'un seul tenant.

Bilan Chevêche d'Athéna (suite de la p. 17)

Les résultats pour la Chevêche sont remarquables, proches de ceux obtenus pour la Hulotte (*c'est dire !*), l'espèce toujours la plus commune dans nos paysages ruraux yvelinois, marqués par un maillage de petits bois voire d'étendues forestières importantes.

Il se trouve que les communes de Blaru, Jeufosse et Port-Villez sont incluses dans **nos inventaires Chevêche renouvelés chaque année depuis quinze ans** et donc nous ne sommes pas surpris par ces résultats. Sur les 80 communes qui font l'objet de nos inventaires annuels, la commune de Blaru arrive en tête avec 22 sites de présence en 2016 sur 1434ha. Quant à la commune de Jeufosse, avec ses 9 sites de présence (2016), sur seulement 380ha, elle concentre la meilleure densité de Chevêche (2,36/km²) de tout notre territoire d'inventaire de 600km².

Situées au NW du département, au contact de la Normandie, ces communes un peu enclavées au nord de l'A13, sont marquées par un habitat rural très dispersé (16 hameaux sur Blaru), une urbanisation bien moins dévorante d'espaces agricoles que dans d'autres secteurs des Yvelines, la présence encore de vieux vergers (*hélas de plus en plus relictuels*)... autant d'éléments encore très favorables à la Chevêche et l'offre de cavités.

Comparaison des méthodes d'inventaire :

Nous l'avons dit, nous procédons à l'inventaire des Chevêches depuis 15 ans sur les communes du carré 2113 O, y compris **cette année en mars et avril 2016**, et nous n'obtenons pas exactement les mêmes résultats.

- **Le protocole d'inventaire national** place des points «*arbitrairement*» au centre de chacun des carrés. Les points sont fixes et distants entre eux d'1 km. Selon cette méthode utilisée pour plusieurs espèces à la fois, des points situés en milieu forestier n'ont aucun intérêt pour la Chevêche ; de même que des points situés en plaine agricole dépourvue de cavités.

Le protocole ATENA 78 place des points à proximité et en rapport avec *l'habitat favorable* à la Chevêche, partout où elle peut trouver des cavités : périphérie des villages, fermes isolées, vieux arbres (fruitiers, saules). Ces points sont **mobiles**, il est demandé à l'observateur de se déplacer, de se rapprocher d'un mâle chanteur éloigné pour confirmer sa présence ou de se positionner entre 2 mâles chanteurs proches l'un de l'autre pour valider le duo.

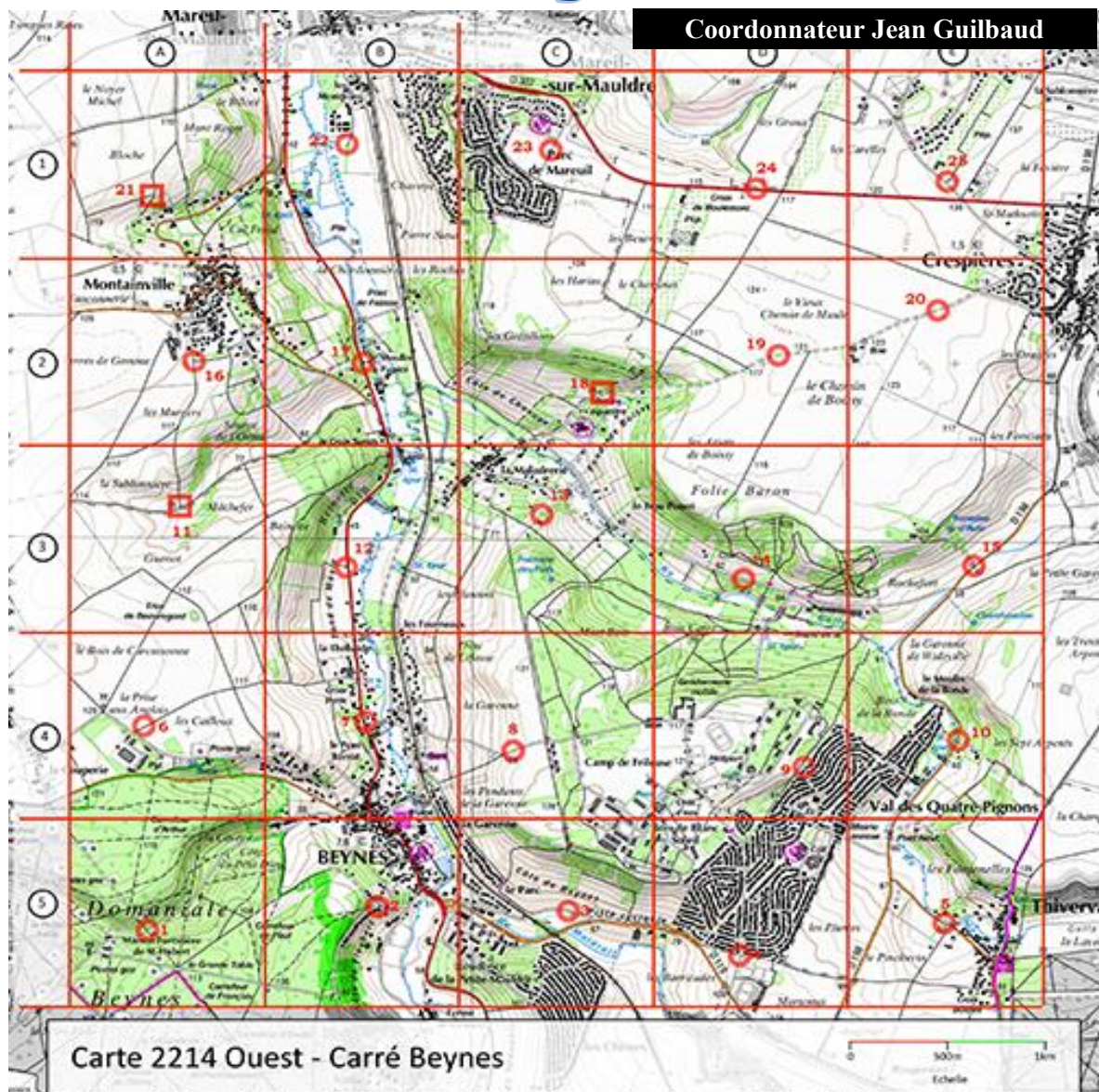
Résultats comparés sur la partie du carré située au sud de la Seine (rive gauche)	
Protocole ATENA 78 = 18 sites	Protocole national = 14 sites

77% des sites ont été reconnus par le protocole national, sous-estimation de 22%

Dans le protocole national, des chanteurs éloignés peuvent échapper à l'observateur suivant les conditions météo (vent même faible), et surtout les chanteurs très proches les uns des autres ne sont pas bien différenciés lorsque l'observateur reste sur son point fixe à 300 ou 400m des émetteurs.



Le carré de Beynes



Le carré central de la carte IGN 2214 Ouest se situe près du centre du département à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Versailles. Il est délimité par les communes de Crespières au Nord Est, Mareil-sur-Mauldre et Montainville au Nord Ouest, Beynes au Sud Ouest et Thiverval Grigon au Sud Ouest. Il se caractérise par un relief contrasté entre la vallée de la Mauldre qui le traverse du Sud au Nord et celle du rû de Gally d'Est en Ouest; et les versants à fort dénivelé des plateaux limoneux de la plaine de Versailles à l'est, et du Mantois à l'ouest, partant de 39m au point le plus bas à 130 m au plus haut.

Ce territoire à caractère essentiellement rural se répartit en 3 grandes zones écologiques : **forêts et bois** (30 %) avec notamment la forêt domaniale de Beynes, le camp militaire de Frileuse inaccessible au public, des zones de **grande culture** « openfield » (50 %) sur tout le Nord Est et une bande de Montainville à Beynes et, pour finir, des **zones d'habitation** (20 %), tantôt anciennes et dispersées dans des bourgs, tantôt pavillonnaires récentes. Il est traversé par des axes routiers et ferroviaires très fréquentés de jour comme de nuit.

Hormis quelques sites sur la vallée de la Mauldre et à l'ouest de celle-ci, la population de rapaces nocturnes de ce carré n'est pas ou peu connue par nos équipes, car se situant en dehors du territoire d'activités d'Atena78.

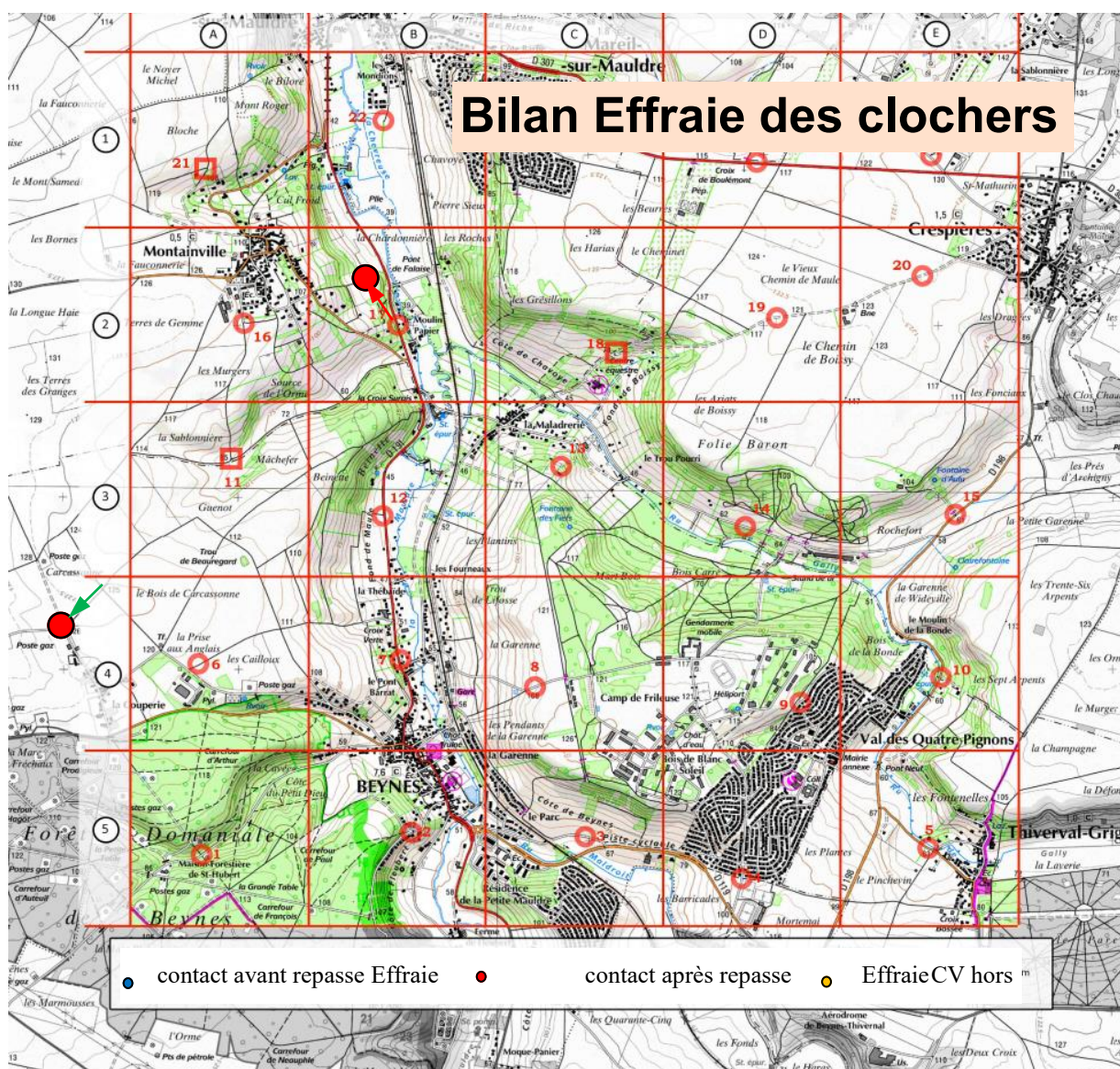


Les contraintes (forêt, terrain militaire, routes très fréquentées, terrain de football, accès via des chemins ruraux, rivière et fortes pentes) ne nous ont pas facilité la tâche mais ce fut un détail par rapport aux difficultés rencontrées avec la météo exécrable qui a sévi de février à juin.

L'effectif en enquêteurs a priori confortable avec 10 adhérents, s'est révélé juste en fonction de la météo défavorable aux deux phases de l'enquête. En effet les programmations de sorties des équipes établies en fonction de leur disponibilités et des prévisions météo n'ont pu être tenues comme prévu. Les sorties ont bien souvent été improvisées à la dernière minute avec qui pouvait se libérer au gré des fenêtres météo. En dépit de ce suivi soutenu, nous avons été contraints de terminer la première phase le 20 mars au lieu du 15 et avons arrêté le 10 juin au lieu du 15 toujours à cause de la météo.

Lors des 11 sorties effectuées, 99 carrés ont été testés, soit en moyenne 4 passages par carré, avec tous les carrés testés au moins 1 fois lors des 2 phases sauf les 18 et 19 qui n'ont pas été vus lors de la deuxième phase.

Malgré des sorties se prolongeant bien souvent jusqu'à 2 heures du matin, beaucoup de carrés restaient muets certaines soirées, faute peut être à une température trop basse et ou une petite bise ou au crachin ou à une absence d'oiseaux ? Les carrés 4, 18, 19, 20, 23, 24 sont restés muets.

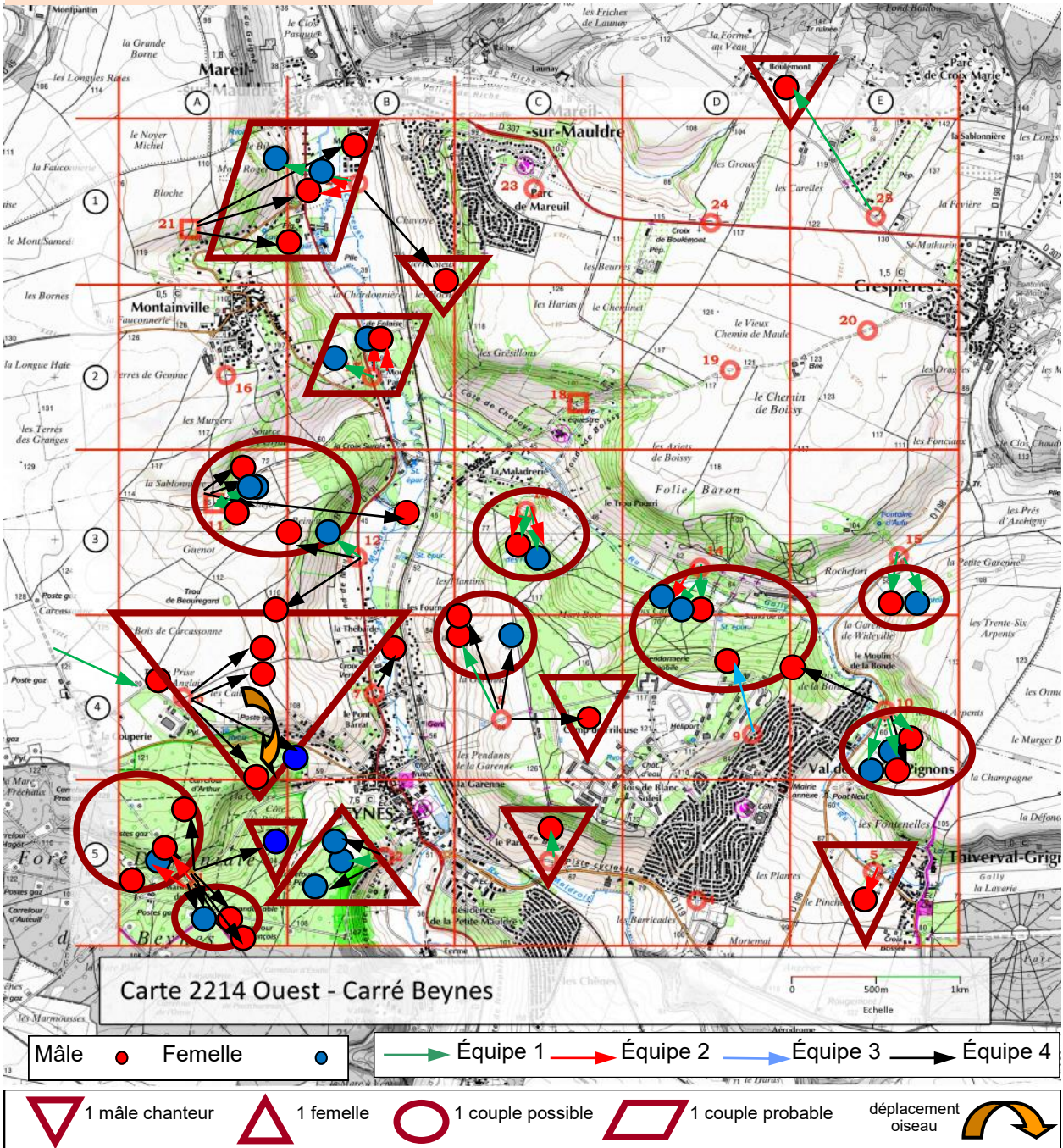


L'Effraie des clochers a fait l'objet d'un **inventaire** durant la **première période**, du 15 février au 15 mars, par la méthode de la repasse, suivant le protocole national et l'usage de la bande son standardisée : **un seul contact** a été enregistré au cours des passages sur le carré.

Elle a fait l'objet d'un 2ème inventaire durant la **2ème période** (15 mai-15 juin), sur chacun des 25 points du carré, suivant le protocole national, mais sans résultat complémentaire.



Bilan Chouette hulotte



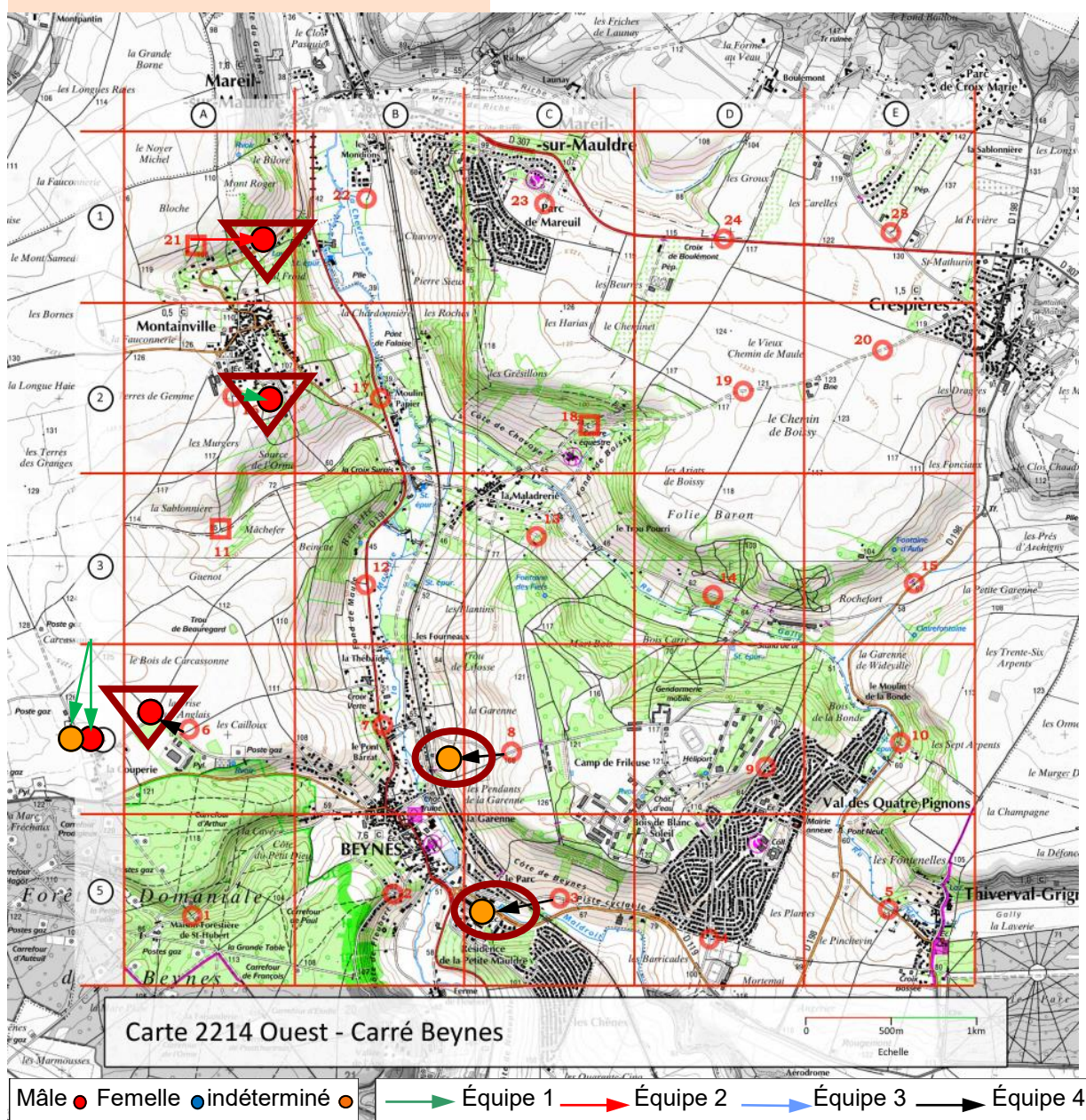
La Hulotte est le maître des lieux dans ce carré dont elle constitue l'effectif très majoritaire. Les zones de forêts, les bois y sont pour beaucoup. Le territoire de chasse de la Hulotte étant assez large, il est délicat d'affirmer si tel individu est isolé ou appartient à un couple et réciproquement. Recensée **uniquement durant la première période**, du 15 février au 15 mars, **53 contacts cumulés** ont été enregistrés au cours des passages sur l'ensemble du carré.

CHOUETTE HULOTTE				
Evaluation de la population présente sur le carré				
Mâles chanteurs 5	Femelle isolée 1	Couples possibles 8	Couples probables 2	Couple certain 0
Nombre total d'individus = 26 répartis sur 16 sites				

Cet inventaire a permis de localiser **16 sites de présence différents**, occupés par l'espèce.



Bilan Chevêche d'Athéna



Durant la **première période**, du 15 février au 15 mars, la Chevêche d'Athéna a été recensée par la méthode de la repasse, suivant le protocole national et l'usage de la bande son standardisée : **1 contact** a été enregistré.

Elle a fait l'objet d'un inventaire complémentaire durant la **2^{ème} période** (15 mai-15 juin), selon la méthode nationale, avec usage de la bande son standardisée : il a donné lieu à **4 contacts**.

CHEVÊCHE D'ATHÉNA Evaluation de la population présente sur le carré		
Mâles chanteurs : 3	individus (cris) : 2	Couples possibles : 0
Nombre total d'individus = 5, répartis sur 5 sites		

Pour conclure, 3 seulement des 4 espèces de rapaces nocturnes sédentaires de notre région ont été contactées sur le carré, Le Hibou Moyen-duc (sédentaire) ainsi que le Hibou Petit-duc (espèce migratrice) n'ont donné lieu à aucune donnée.



Chevêche d'Athéna : bilan de la reproduction 2016

Par Dominique Robert

2016 : une très mauvaise année !

Tel est le bilan en fin de saison de reproduction au vu du critère absolu : **le nombre de jeunes que chaque couple nicheur parvient à élever jusqu'à l'envol**, qui permettra de compenser la mortalité des adultes et de renouveler la population locale.

Il est de 1,98 jeune par couple nicheur.

Alors que notre **moyenne** se situait jusqu'ici à **2,55 jeunes à l'envol** par couple nicheur

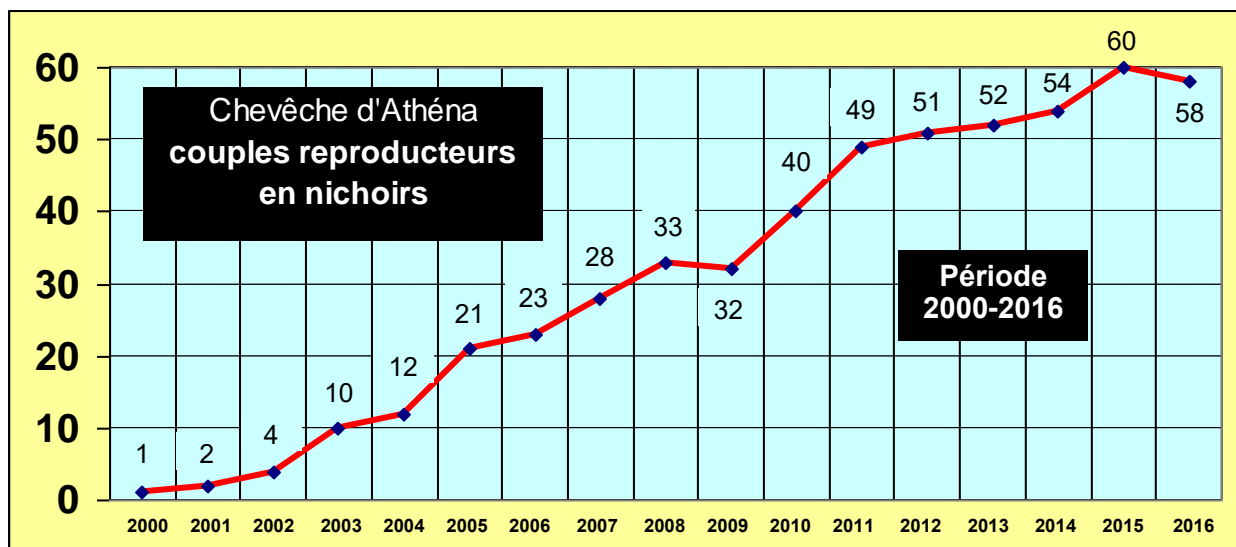
Au chapitre des très mauvaises années, 2009 tient le « record » avec 1,96 jeune à l'envol ! 2013 et 2015 sont aussi mauvaises, avec seulement 2,00 !



Photo © G. Van Langenhove

Nous connaissons également une légère baisse du nombre de couples reproducteurs en nicher, 58 cette année, contre 60 en 2015 (voir graphique ci-dessous).

Comment expliquer cette très mauvaise année 2016 ?



On sait que la petite Chevêche aux origines méditerranéennes n'apprécie pas les hivers froids et humides, or justement, nous avons connu des hivers doux successifs depuis 3 années. Les conditions météorologiques durant cette période sensible n'ont donc pas eu d'impact direct sur les adultes et n'ont pas pesé plus que d'habitude sur la survie des juvéniles... pour qui l'hiver est toujours un cap difficile à franchir.

Il est tout de même nécessaire de signaler que **nos inventaires nocturnes**, menés comme chaque année à la sortie de l'hiver (mars et avril), enregistrent un petit fléchissement de - 4,5%, passant de **246 sites de présence en 2015 à 235 en 2016** (sur 80 communes, correspondant à un territoire de 600km²).

Cette baisse des résultats d'inventaire correspond-elle à une petite baisse de la population ?

C'est peu probable, compte tenu que la pression d'observation a été moindre cette année (58 soirées d'inventaire en 2016, environ 170 heures sur le terrain, contre 65 soirées en 2015, environ 190 heures). Les conditions météo ont été en effet bien moins bonnes cette année pour organiser nos soirées d'inventaire et il est vraisemblable que nous avons raté quelques mâles chanteurs.

Bilan 2016 de la reproduction Chevêche en nichoirs

Nombre de nichoirs installés : 340, répartis sur 192 sites différents (69 communes)

131 en 2006, 164 en 2007, 185 en 2008, 222 en 2009, 229 en 2010, 245 en 2011, 260 en 2012, 275 en 2013, 301 en 2014, 320 en 2015

Couples nicheurs : 58 en 2016

Les paramètres de la reproduction sont calculés à partir des couples dont les résultats sont connus avec précision.

Résultats - TABLEAU SYNTHETIQUE - commentaires

	2016	
Nombre de couples nicheurs (au moins 1 œuf pondu)	58	12 en 2004 ; 21 en 2005 ; 23 en 2006 ; 28 en 2007 ; 33 en 2008 ; 32 en 2009 ; 40 en 2010 ; 49 en 2011 ; 51 en 2012 ; 52 en 2013 ; 54 en 2014 ; 60 en 2015.
Pontes abandonnées (aucune éclosion) Œufs clairs, couple stérile, dérangement, prédation...	10	4 pontes abandonnées en cours de couvaison ; 4 pontes abandonnées après couvaison prolongée ; 2 pontes perdues suite intrusion abeilles.
Nombre d'œufs pondus	222 n=54	moyenne de 4,11 œufs par ponte (moyenne 3,81 sur 10 dernières années)
Nombre de poussins à la naissance	156 n=53	moyenne de 2,94 pulli à la naissance (moyenne 3,12 sur 10 dernières années) Taux d'éclosion de 76% en 2013, 75% en 2014, 72% en 2015, 68% en 2016
Nombre de nichées perdues (aucun jeune à l'envol)	16	les 10 pontes sans éclosion déjà citées + 1 nichée détruite par les abeilles, + 5 nichées de type « cannibalisme » , sans doute par pénurie de nourriture % nichées ayant produit des jeunes à l'envol : 95%-2006 ; 93%-2007, 84%-2008, 76%-2009 ; 82%-2010 ; 90%-2011; 94% en 2012, 84% en 2013, 82% en 2014, 77,5% en 2015, 69% en 2016.
Mortalité en cours d'élevage Au sein des nichées ayant produit des poussins	51 pulli n=52	énorme mortalité naturelle (49 pulli) + accidentelle due aux abeilles (2 pulli) : 32% des pulli sont morts.
Nombre de jeunes proches de l'envol (à 25 jours, au changement de litière)	103 n=52	Pourcentage des poussins à la naissance : 85% en 2006, 81% en 2007, 86% en 2008, 66% en 2009, 87% en 2010, 79,5% en 2011, 92% en 2012, 76% en 2013, 90% en 2014, 78% en 2015, 67% en 2016.
Bilan de la reproduction : Nombre de jeunes par couple nicheur	1,98 n=52	3,13 en 2006 (n=23) ; 2,78 en 2007 (n=28) ; 2,50 en 2008 (n=32) ; 1,96 en 2009 (n=32) ; 2,97 en 2010 (n=39) ; 2,83 en 2011 (n=48) ; 2,87 en 2012 (n=49) ; 2,00 en 2013 (n=29) ; 2,76 en 2014 (n=51) ; 2,00 en 2015 (n=57).
Nombre de jeunes par nichée réussie (ayant produit des jeunes)	2,45 n=42	3,27 en 2006-n=22; 3,12 en 2007-n=25; 2,89 en 2008-n=28; 2,25 en 2009-n=28 ; 3,53 en 2010-n=32 ; 3,24 en 2011-n=45 ; 3,06 en 2012 n=46 ; 2,39 en 2013 (n=41) ; 3,28 en 2014 (n=43) ; 2,53 en 2015 (n=45).

Une année 2016 qui avait très bien démarré.

Le nombre d'œufs pondus est excellent, avec 4,11 œufs par ponte, c'est le 2ème meilleur enregistré au cours des 11 dernières années. Rappelons que la date moyenne de ponte se situe dans la séquence 18-24 avril. Dans la période précédant cet évènement biologique majeur, les femelles étaient en pleine capacité pour produire leurs œufs.

La suite est catastrophique,

- avec 8 pontes abandonnées (+ 2 perdues suite à l'intrusion d'un essaim d'abeilles), le taux d'éclosion est le plus mauvais jusqu'ici rencontré (68%).
- avec un nombre anormalement élevé de nichées ne donnant **aucun jeune à l'envol** (nichées entièrement disparues sans que l'on puisse incriminer la prédation).
- avec une mortalité juvénile énorme en cours de croissance, 32% des pulli ont disparu (**dont 2 du fait des abeilles**), le double de la mortalité moyenne « habituelle » (16,5%).

Tout indique que la saison de reproduction a été marquée par **un déficit majeur de nourriture**, amenant déjà certaines femelles à quitter leurs œufs et leurs poussins en bas âge pour aller se nourrir, puis ne permettant pas au couple d'élever normalement sa nichée.

Dans nos paysages d'agriculture intensive, la capture des rongeurs (et tout spécialement des Campagnols) est à la base du succès de reproduction de la Chevêche. Or ceux-ci ont été noyés dans leurs galeries lors des déluges successifs de pluies qu'a connu le Mantois-houdanais, avec **193mm de pluie en mai 2016 (moyenne 70mm sur les 12 dernières années) et 20 communes déclarées en état de catastrophe naturelle !**

